



DECLARATION UE DE CONFORMITE

Référence des articles

NOB-93010/15/3K / NOB-93011/15/3K / NOB-93012/15/3K
NOB-93010/15/4K / NOB-93011/15/4K / NOB-93012/15/4K
NOB-93010/36/3K / NOB-93011/36/3K / NOB-93012/36/3K
NOB-93010/36/4K / NOB-93011/36/4K / NOB-93012/36/4K

Type de produit

Encastré de sol extérieur
Équipement module LED / 9W / 15W / 23W

Désignation

AKCENT COB

La société IDELUM représentée par Gaëlle de Candolle et Frédéric Degroote, co-Dirigeants, certifie que les luminaires référencés ci-dessus sont fabriqués en conformité avec les dispositions du Conseil des Communautés Européennes incluant les derniers amendements, ainsi qu'aux Décrets transposant cette Directive dans le droit Français.

Directive 2014/35/EU - Directive basse tension

Directive 2014/30/EU - Directive compatibilité électromagnétique

Directive 2011/65/EU - Directive RoHS

Et sont conformes aux normes suivantes :

EN 60598-1:2015

EN 60598-2-1:1989

EN 61000-3-2:2014

EN 61000-3-3:2013

EN 62471:2008

EN 61547:2009

EN 55015:2013

Neyron 01/04/2025

Frédéric DEGROOTE
co-Dirigeant / co-Owner